

A propos, nous nous sommes déjà opposés à un projet de formation d'organismes provinciaux où le rôle de l'État supplanterait celui de l'entreprise privée, car nous, du Ralliement créditiste, sommes et demeurerons toujours en faveur de l'entreprise privée, tant dans le domaine de la préparation des plans que dans celui de leur exécution.

Il est toutefois dans l'intérêt des provinces d'utiliser toute l'aide financière et technique que le gouvernement fédéral peut mettre à leur disposition. Les initiatives et la planification doivent, selon nous, émaner des provinces. Par contre, le gouvernement fédéral peut et doit jouer le rôle de catalyseur des opinions en promouvant l'orientation des objectifs nationaux et en adoptant les mesures propres à créer une volonté collective d'action et à combler les inégalités régionales.

A cette fin, nous proposons que l'action complémentaire du gouvernement fédéral porte d'abord sur la recherche, l'information, la technique et l'éducation populaire. Il doit y avoir coordination dans la recherche et l'information. Les citoyens canadiens doivent être sensibilisés aux problèmes de l'eau et du milieu d'une façon rationnelle.

Deuxièmement, il faut assurer la préparation de normes minimales relatives à la qualité des eaux et des rejets, en collaboration avec les provinces. Un pas de l'avant a déjà été fait en proposant des normes canadiennes. Il reste à parfaire ces normes en leur donnant force de loi.

Troisièmement, il faudrait effectuer un inventaire des ressources en eau du Canada, en collaboration avec les provinces, car chaque province s'intéresse à un tel inventaire, sans pour autant négliger le point de vue d'ensemble.

Quatrièmement, il faudrait créer des mécanismes de participation financière fédérale, basée sur la détermination à long terme des exigibilités financières. Autrement dit, nous proposons qu'une étude soit effectuée sur les dépenses à envisager pour chaque province et pour l'ensemble du Canada. La répartition des charges entre chaque niveau de gouvernement et l'ensemble des usagers doit être faite selon ces prévisions et dans le cadre d'un programme financier ordonné à même la détermination des prévisions budgétaires. On doit s'efforcer de trouver des méthodes de financement plus équitables et plus rationnelles. Actuellement, les municipalités et les industries se heurtent à un problème de financement qui paralyse la mise en œuvre des programmes d'action nécessaires. Le gouvernement fédéral est capable, selon nous, d'assurer sans délai l'aide financière indispensable.

Enfin, je crois nécessaire de créer une commission canadienne de l'eau, devant établir des projections à long terme sur l'ensemble de

la gestion de l'eau au Canada. Nous sommes persuadés que le gouvernement fédéral doit jouer son rôle dans le domaine de la gestion de l'eau. Sa présence en ce domaine doit susciter plus de coopération que de friction, plus d'efficacité que de complications administratives, et stimuler les moyens d'action présentement en œuvre plutôt que de les entraver.

Enfin—et je crois qu'il s'agit là de l'un des points les plus importants—je propose que la Banque du Canada consente des prêts aux municipalités et aux villes, et ce à un faible taux d'intérêt, en vue de leur permettre de s'occuper elles-mêmes de ces problèmes. Si le faible taux d'intérêt, par exemple, au coût de l'administration, peut être utile aux pays étrangers, notamment à ceux qui sont en voie de développement, il me semble, à plus forte raison, qu'ils devraient être utilisés et permis par la Banque du Canada à l'égard des municipalités.

Monsieur l'Orateur, des citoyens canadiens veulent collaborer en vue de régler le problème de la pollution des eaux. Ils constatent ce problème, mais, conduits par le dieu «Argent» comme le sont les hommes d'aujourd'hui, ils mourront empoisonnés demain, victimes de leur propre cupidité, à moins d'avoir recours aux méthodes que nous préconisons.

• (9.10 p.m.)

[Traduction]

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** La parole est au député de Brandon-Souris (M. Dinsdale), ou plutôt au député d'Oxford (M. Nesbitt).

**M. W. B. Nesbitt (Oxford):** Il est déjà arrivé qu'on nous prenne l'un pour l'autre, le député de Brandon-Souris (M. Dinsdale) et moi; je puis donc comprendre la confusion passagère dans l'esprit de Votre Honneur.

**L'hon. M. Pelletier:** Vous ne pouvez jouer de la trompette!

**M. Nesbitt:** Je suis sensible à l'observation du ministre. On a dit une foule de choses cet après-midi et ce soir à propos de ce bill, et je n'ai nullement l'intention de les répéter. Je tiens à signaler qu'il y a une chose sur laquelle nous sommes tous d'accord. Tous les députés, où qu'ils siègent à la Chambre, sont fort désireux, j'en suis sûr, de s'assurer que non seulement l'eau, mais l'air, le sol et les autres éléments, soient dans les années à venir et dans la mesure du possible libres de toute pollution.

Tout le monde est d'accord, je crois, sur les objectifs. La seul chose est de s'entendre sur la meilleure façon de procéder. Comme l'a déjà signalé le député de South Western Nova (M. Comeau) et d'autres, les membres de notre parti estiment que la mesure présentée